

Coordination entre les lieux de formation - Agente / Agent de transports publics CFC																	Structure curriculaire																																			
selon le plan de formation du 23 novembre 2020 15.12.2021, actualisé le 15.12.2024 (EP, répartition des leçons dans le 5e + 6e semestre)																	Plan de formation: nombre d'objectifs évaluateurs & taxonomie																																			
																	1 ^{er} semestre						2 ^e semestre			3 ^e semestre			4 ^e semestre			5 ^e semestre			6 ^e semestre																	
																	École	C1	C2	C3	C4	C5	CIE	C3	C4	C5	Entrepr.	C3	C4	C5	C6	École	CIE 1	Entrepr.	École	CIE 2	Entrepr.	École	CIE 3	Entrepr.	École	CIE 4	Entrepr.	École	CIE 5	Entrepr.	École	Entrepr.				
a Planifier et mettre en œuvre l'offre pour la clientèle : École professionnelle - 1^{re} année 120 leçons																	66	1	26	26	11	2	32	20	8	4	60	36	13	6	5																					
a1: Établir des concepts d'offre et d'exploitation pour les prestations de transport																	19	1	7	7	4	0	2	1	1	0	6	3	1	1	1	B/45	I									Ap	I/P									
a2: Développer et évaluer des variantes d'horaire																	6	0	3	2	1	0	2	1	0	1	4	2	1	0	1	B/15	I	I/P								Ap										
a3: Calculer le besoin en infrastructure, en personnel ou en véhicules pour mettre en œuvre le mandat de transport																	5	0	3	2	0	0	4	3	1	0	4	3	0	1	0		I		B/20		I/P					Ap										
a4: Élaborer les plans d'engagement du personnel, des véhicules ou la répartition des ressources en infrastructure pour réaliser le mandat de transport																	7	0	2	4	1	0	3	1	2	0	3	2	1	0	0				B/40	I	I/P					Ap										
b Garantir l'exploitation : École professionnelle - 2^e année 80 leçons / 3^e année 20 leçons																	8	0	5	1	2	0	8	6	1	1	20	12	5	2	1																					
b1: Garantir l'exploitation de prestations de transport en temps normal																	2	0	1	1	0	0	3	3	0	0	5	4	1	0	0		I					B/15		I/P				Ap/15								
b2: Identifier les écarts à la norme lors de l'exécution des prestations de transport et prendre des mesures																	5	0	4	0	1	0	3	2	0	1	6	3	2	1	0							B/20	I		Ap/40		I/P									
b3: Adapter les engagements de l'infrastructure, du personnel et des véhicules destinés au transport pendant la durée de l'écart																	1	0	0	0	1	0	1	1	0	0	3	1	1	0	1							B/05	I/Ap	I/P				Ap/05								
b4: Ramener les engagements de l'infrastructure, du personnel et des véhicules destinés au transport à la normale une fois l'écart comblé																	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	6	4	1	1	0								I/Ap				I/P									
c Communiquer avec la clientèle et d'autres interlocuteurs : École professionnelle - 1^{re} année 80 leçons / 2^e année 120 leçons / 3^e année 80 leçons																	11	0	3	8	0	0	6	6	0	0	12	11	1	0	0																					
c1: Planifier l'information à la clientèle dans le trafic voyageurs et marchandises et la saisir dans les systèmes																	4	0	2	2	0	0	3	3	0	0	3	2	1	0	0		I	I/P				B/10				Ap										
c2: Informer la clientèle du trafic voyageurs et marchandises et guider les flux de voyageurs																	4	0	0	4	0	0	2	2	0	0	5	5	0	0	0	*			*	I	I/P	B/10			*	Ap		*			*					
c3: Recueillir et traiter les remarques d'interlocuteurs et de clients du trafic voyageurs et marchandises																	3	0	1	2	0	0	1	1	0	0	4	4	0	0	0					I		*	Ap	I/P	B/20											
d Optimiser les offres et les processus opérationnels : École professionnelle - 3^e année 100 leçons																	10	0	3	2	3	2	7	2	3	2	11	3	4	2	2																					
d1: Récolter et traiter des données d'exploitation et des informations pour optimiser les concepts et processus d'exploitation des prestations de transport																	3	0	0	0	2	1	3	1	2	0	5	1	3	1	0											I					B/Ap	Ap	I/P			
d2: Procéder à des analyses comparant les situations théorique et effective quant aux processus d'exploitation des prestations de transport et lancer des mesures d'optimisation																	5	0	2	1	1	1	3	0	1	2	3	0	1	0	2																B/Ap	I/Ap	I/P			
d3: Examiner l'efficacité des mesures d'optimisation des prestations de transport																	2	0	1	1	0	0	1	1	0	0	3	2	0	1	0														Ap	I/P	B/Ap					

École professionnelle (EP):
600 leçons de connaissances professionnelles
B = Bases
Ap = Approfondissement
 * langues étrangères = une deuxième langue nationale et l'anglais, 20 leçons par semestre et langue

École, organisation formatrice
 Connaissances professionnelles: 600 leçons (dont 240 pour l'enseignement des langues étrangères)
 Culture générale et éducation physique: 480 leçons
Total 1080 leçons = Ø 1 jour / semaine

Cours interentreprises (CIE): 18 jours
 I = Introduction
 Ap = Approfondissement

CIE, organisation formatrice
CIE 1: 4 jours, 1^{er} sem., sem. 43-48, en 2 semaines
CIE 2: 4 jours, 2^e sem., sem. 15-20, en 2 semaines
CIE 3: 4 jours, 3^e sem., sem. 33-42, en 3 semaines
CIE 4: 4 jours, 4^e sem., sem. 01-08, en 2 semaines
CIE 5: 2 jours, 5^e sem., sem. 49-51, en 1 semaine
Si possible, pas de CIE pendant les vacances scolaires.

Entreprise: Ø 4 jours / semaine
 I = Les apprentis sont introduits progressivement à la compétence opérationnelle.
 P = Le mandat pratique est effectué pendant ce semestre.

Entreprise, organisation formatrice
 Les éventuels modules en entreprise subrogatoires pendant les trois années d'apprentissage ne doivent pas se recouper avec les jours de formation des autres lieux d'apprentissage.